

deux ans. L'essai de 90 jours sert à déterminer les trois meilleures doses à administrer au cours de l'essai d'alimentation chronique.

Les essais d'alimentation continue s'étendent normalement sur deux ans pour les animaux à vie courte, comme les rats, et sur un an pour une autre espèce, généralement le chien. (Les animaux sont divisés en quatre groupes; trois reçoivent des doses différentes du produit, un groupe sert de témoin. L'essai porte sur 400 rats et 16 chiens au minimum.) Après les deux années de l'expérience, il faut encore six mois pour examiner les organes des animaux sacrifiés et pour résumer les résultats.

Il peut être nécessaire de déterminer si les combinaisons avec les autres produits antiparasitaires peuvent exercer une action plus toxique que la somme des deux composés pris séparément. L'étude de la transmission du produit et de ses transformations dans l'organisme des animaux peut être nécessaire si des résidus du produit se trouvent sur leur nourriture, ou si les animaux sont traités directement avec le produit. Dans ce cas, on étudie aussi les modifications chimiques subies par la substance dans les divers tissus de l'animal.

Les études du mode d'action indiquent les effets du produit sur les divers organes de l'animal. Enfin, avant que le produit soit offert en vente, les spécialistes de l'hygiène industrielle doivent décider des précautions de sécurité à prendre dans sa fabrication et dans sa préparation. Ces précautions de sécurité peuvent aussi être conseillées aux usagers si le produit présente une forte toxicité pour les mammifères.

Tableau 11

ÉTABLISSEMENT DE LA FORMULE D'USAGE PRATIQUE \$50,000 au minimum
1. DÉTERMINATION DES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
2. DÉTERMINATION DES EFFETS DE LA FORMULE SUR
(a) LES PLANTES
(b) LES ANIMAUX
(c) LE MATÉRIEL
3. DÉTERMINATION DE L'EFFET DE LA FORMULE SUR LE RENDEMENT
(a) LE PRODUIT ARRIVE-T-IL AU LIEU D'EMPLOI SOUS SA FORME LA PLUS EFFICACE?
(b) COMPATIBILITÉ AVEC LES ANTIPARASITAIRES COMPLÉMENTAIRES
(c) STABILITÉ PENDANT LE STOCKAGE
(d) STABILITÉ EN SOLUTION POUR PULVÉRISATION
(e) LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES SONT-ELLES CONVENABLES?
4. LE PRODUIT EST-IL AFFECTÉ PAR LE FROID ET LA CHALEUR?
5. SE SÉPARE-T-IL OU S'AGGLOMÈRE-T-IL PENDANT LE STOCKAGE?
6. FACILITÉ D'APPLICATION